JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN: L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE ORGANISE UNE RÉUNION SPÉCIALE

25 novembre 2016

À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, l'Office des Nations Unies à Genève organise une réunion spéciale, mardi prochain, 29 novembre 2016, à 16 heures, dans la Salle des droits de l'homme et de l'alliance des civilisations (Salle XX).

La séance s'ouvrira avec une déclaration liminaire du Directeur général de l'Office, M. Michael Møller, qui donnera ensuite lecture de la déclaration faite à New York à cette occasion par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon.

Prendront également la parole des représentants du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, ainsi que de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la coopération islamique, du Mouvement des pays non alignés et de l'Union africaine. Une déclaration sera faite également au nom des organisations non gouvernementales accréditées auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Un représentant de l'État de Palestine prendra la parole à la fin de la séance, qui doit se terminer vers 17h30 avec l'annonce des messages reçus de la part de chefs d'État ou de gouvernement à l'occasion de la Journée de solidarité.

Cette réunion spéciale se tient le 29 novembre de chaque année pour marquer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, conformément à la résolution 32/40B, adoptée par l'Assemblée générale le 2 décembre 1977.

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

M16/017F